



Interprétariat par visioconférence

Pour quel type d'entretien utilise-t-on la visioconférence ?

Les recommandations ci-dessous peuvent vous aider à décider si vous faites appel à un interprète par visioconférence ou non.

- La durée idéale de prestation par visioconférence est entre 30min et une heure. Toutefois, si nécessaire la durée peut dépasser une heure.
- Lors de l'entretien on expliquera le contenu de certains documents dont certains seront également à signer.
- Un entretien est (plus) émotionnel.
- La communication non-verbale est importante.
- C'est un entretien à plusieurs personnes (pour garantir la qualité de l'image aussi bien que du son, un entretien à 4 personnes nous semble idéal).
- La présence physique d'un interprète n'est pas souhaitée/nécessaire/possible.
- Les participants ne peuvent/ne savent pas être physiquement présents dans la même salle. Chaque partie se connecte d'où elle veut.
- Un PC/Laptop/Smartphone avec micro et caméra et une bonne connexion internet sont indispensables.

Comment réserver un interprète par visioconférence?

- Vous réservez l'interprète via le lien : <http://deplacement.servicedinterpretariatsocial.be> au moins 2 jours à l'avance
- Il vous faut un compte pour pouvoir introduire une demande. Pour activer votre compte, adressez-vous à nous ou demandez à un collègue à vous ayant déjà un compte actif de l'activer pour vous. Voir le mode d'emploi.
- La première fois que vous ayez un entretien par visioconférence, un employé de Brussel Onthaal/Bruxelles Accueil fera un test avec vous.
- Pour les entretiens via visioconférence, nous conseillons l'application Whereby. Si vous préférez utiliser un autre système, contactez-nous pour voir ce qui est possible.



Problèmes techniques

- En cas de problèmes techniques ou d'interruption non voulue de la connexion, tous les parties se reconnectent.
- Problèmes techniques auprès de l'interprète:
L'entretien ne peut pas avoir lieu suite aux problèmes techniques auprès de l'interprète. L'entretien ne sera pas facturé. Si l'organisation le souhaite, elle peut bénéficier d'un interprète par téléphone gratuit et ce pour une durée maximale de 20 minutes (à condition qu'un interprète par téléphone soit disponible). Vous appelez les matchers au 02/512 02 80 pour signaler le problème.
- Problèmes techniques auprès de l'organisation: l'entretien ne peut pas avoir lieu suite aux problèmes techniques auprès de l'organisation. Dans ce cas, la prestation est annulée tardivement. Une heure forfaitaire sera facturée. Si l'organisation le souhaite, elle peut bénéficier d'un interprète par téléphone gratuit et ce pour une durée maximale de 20 minutes (à condition qu'un interprète par téléphone soit disponible). Elle appelle les matchers au 02/512 02 80 pour signalez le problème.
- Problèmes techniques auprès du client (si celui-ci se connecte d'un autre endroit)
L'entretien ne peut pas avoir lieu suite aux problèmes techniques auprès du client. Dans ce cas, la prestation est annulée tardivement. Une heure forfaitaire sera facturée.

S'il n'est pas clair qui éprouve les problèmes techniques (interprète, organisation, client), l'entretien ne sera pas facturé.

Modes d'emploi et conseil

Les modes d'emploi et les conseils pour un entretien par visioconférence réussi se trouvent sur notre site web.

Confirmation de la durée de la prestation par visioconférence

L'interprète confirme la durée de la prestation par visioconférence.

Tarifs

Consultez notre site web pour connaître les tarifs.